

L'archive : une valorisation de la recherche ? Benoît Berthou, Sarah Labelle

Citer ce document / Cite this document :

Berthou Benoît, Labelle Sarah. L'archive : une valorisation de la recherche ?. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistres des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 91-102;

doi: https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5380

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5380

Fichier pdf généré le 18/03/2019



L'archive : une valorisation de la recherche ?

Benoît BERTHOU Sarah LABELLE

L'archive est une question ancienne: des disciplines comme l'histoire, l'épistémologie des savoirs, le droit administratif (notamment avec la question de l'accès aux documents administratifs, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1792, et plus récemment la loi CADA de 1978) s'y intéressent de longue date. Elle est cependant renouvelée à l'aune des transformations médiatiques contemporaines et des « principes et pratiques d'accès et d'ouverture » des informations et des documents. Ces principes de publicité s'affichent comme un impératif communément partagé (parfois sur le mode du manifeste comme dans le cas de la *Scholarly Publishing and Academic Ressources Coalition*¹), ou comme un espace de polémiques (à l'instar du débat incluant les fondateurs du portail CAIRN et organisé à la suite de l'assemblée générale d'Open Edition en avril 2014).

Notre approche vise à interroger ce qui s'apparente à un nouvel ordre de la circulation des savoirs et comment cet ordre s'appuie sur l'archive. Comme dans le cas de « l'archive ouverte », le terme est repris, revendiqué, publicisé, et pourtant les conditions de sa production soulèvent un certain nombre d'ambiguïtés ou d'ambivalences. D'où notre question : comment pensons-nous aujourd'hui l'archive dans nos pratiques de recherche et de valorisation scientifique ?

Pour le dire plus exactement, nous entendons interroger les conceptions documentaires mobilisées dans le cadre de ces dispositifs couramment nommés « archives ouvertes ». Nous nous focalisons sur la plate-forme HAL-SHS² pour souligner la tension entre volonté d'animation de la recherche et application des pratiques documentaires.

¹ Association internationale réunissant des bibliothèques : http://www.sparc.arl.org/

² Plate-forme de dépôt et de diffusion de productions scientifiques : https://halshs.archives-ouvertes.fr/

L'archive : quelle ouverture ?

Afin de mener à bien cette investigation et de fournir des pistes de réponse à cette question, nous entendons commencer par nous intéresser au second terme de l'expression qui nous intéresse : « ouvertes ». Le mot sonne comme une promesse et est porteur de valeurs on ne peut plus fortes. Celles-ci sont même susceptibles d'être érigées au rang de principes universels et placées au fondement de textes comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, notamment à travers son article 27 : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. » Pierre Mounier, directeur adjoint de la plate-forme de publication scientifique faisant aujourd'hui référence (Open Edition), n'hésite d'ailleurs pas à s'inscrire dans la lignée de ces propos.

L'« ouverture » définit la recherche comme un enjeu social s'inscrivant dans une certaine tradition de la publication des savoirs. Cette dernière consisterait à « miser sur une ouverture complète de la dissémination de l'information, à l'image de la devise "Je sème à tout vent" que Pierre Larousse choisit au XIX siècle pour son célèbre dictionnaire »¹. L'« ouverture » devient en ce sens un enjeu politique d'émancipation et, à en croire ces lignes, l'occasion de renouer avec une certaine idée de la publication : celle-ci serait synonyme de diffusion du savoir et instrument de la connaissance. Semblable conception de l'« ouverture » peut même être présentée comme un véritable devoir, ainsi que l'affirme implicitement la Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance : « nous remplissons par trop imparfaitement notre mission de diffusion de la connaissance si l'information n'est pas mise rapidement et largement à la disposition de la société »².

« Source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique »³, l'« ouverture » ainsi pensée allie systématiquement circulation et certification. Elle nous invite ce faisant à poser la question : qu'en est-il sur un plan scientifique ? Appliquée à des instances de publication et à des outils d'information, la notion prend en

-

¹ MOUNIER (Pierre), «Impressions d'automne 1 : le cas Meredith», *Blogo-Numericus*, Hypotheses.org, 28 janvier 2012, en ligne http://bn.hypotheses.org/11010

² Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance, octobre 2003. En ligne http://openaccess.mpg.de/68042/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf
³ Ibid.

effet un tout autre sens et définit un certain dispositif : celui-ci serait caractérisé par une capacité d'hébergement envers toutes sortes de données ou de documents. Par « ouverture », nous pourrions en effet entendre le refus de tout type de discrimination quels que soient la nature et le statut des documents.

Si la chose nous semble d'importance, c'est que semblable position peut être placée au fondement d'une certaine définition de l'activité d'archiviste : ne sommes-nous pas face à un véritable « métier de l'hétéroclite » supposant d'appréhender toute la complexité de cet objet que l'on appelle un peu trop rapidement « information » ? Telle est du moins la position de Jacques Grimard qui, dans un texte paru il y a maintenant plus de vingt ans, plaçait déjà la notion sous le signe de la diversité. Celle-ci nous « parvient sur des supports fort variés, dont l'existence était à peine soupçonnée, voire imprévue, au début de ce siècle » l

L'archiviste réalise un travail de traitement et de classement avec des productions qui ne sont en rien harmonisées. Ainsi, il a affaire à des documents aux écritures très différentes: partitions, griffonnages, édits, documents administratifs en toutes langues, tous papiers, toutes formes... Il fait face à des imprimés hétéroclites: cartes postales, brochures, encarts publicitaires, affiches, annonces publiques, etc. « Parce que leur mémoire est courte, les hommes accumulent d'innombrables pense-bêtes »: l'archiviste est confronté à un capharnaüm comparable à celui que montre l'incipit de *Toute la Mémoire du monde* d'Alain Resnais².

Qui plus est, il mobilise pour ordonner ce bric-à-brac toutes sortes de contenants : boîtes, rouleaux, enveloppes, etc., non seulement dans le but de le protéger de toute détérioration, mais surtout dans celui de permettre identification et localisation. L'archiviste produit, invente, imagine des accès à l'hétéroclite et c'est à travers semblable effort qu'il faut appréhender les notions d'« information » et de « documentation ».

¹ GRIMARD (Jacques), « La pratique archivistique a trouvé une identité : l'offre et la demande de services archivistiques en cette fin du vingtième siècle », dans LEMAY (Yvon), L'archiviste. Constructeur, gardien et communicateur - Mélanges en hommage à Jacques Grimard (1947-2007), Québec, Presses universitaires du Québec, 2009, p. 76.

² RESNAIS (Alain), *Toute la mémoire du monde*, Les Films de la Pléiade, 1956.

Politiques de l'archive

Ce que nous appelons « archives ouvertes » reflète-t-il semblable conception du métier ? Considère-t-il l'inventaire de documents comme un effort d'invention ? Confère-t-il un nouveau statut aux productions qu'il promeut ? Nous pouvons clairement penser que non, et ce, à plusieurs niveaux, à commencer par le politique. La chose se révèle particulièrement sensible dans un document datant de 2007 intitulé *Communication sur l'information scientifique à l'ère du numérique*. Fondement du *Livre vert. L'espace européen de la recherche. Nouvelles perspectives*, celui-ci possède une importance tout à fait considérable et a vocation à informer et mettre en forme les politiques publiques des pays européens, notamment en matière d'équipements et d'infrastructures. Posant l'accès à l'information scientifique comme le fer de lance de l'économie et de l'innovation, il cherche à définir les systèmes d'information qui constituent les moyens d'accessibilité et de conservation des documents.

Il s'inscrit ainsi dans la lignée du financement de plates-formes, à commencer par celle dite d'« archives ouvertes » dont les développements prirent parfois la forme d'une véritable ambition politique. Née à l'initiative du CNRS et conçue grâce à un partenariat avec Paul Ginsparg (créateur d'ArXiv), la plate-forme fit notamment l'objet d'un protocole d'accord signé en 2006 entre plusieurs types d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche : « les institutions françaises, encouragées par le ministère en charge de la recherche, ont souhaité disposer de ce moyen de diffusion et de valorisation de la production scientifique de leurs chercheurs et enseignants-chercheurs »¹.

Ceux-ci ont « ainsi choisi de se doter d'une plate-forme commune de dépôt de la production scientifique »², solution que l'on peut comprendre et dans le même temps interroger, car un fait semble évident. Nous sommes face à une conception de l'archive qui n'a rien à voir avec celle que nous venons d'évoquer et la « communication sur l'information scientifique à l'ère du numérique » repose sur le postulat d'un accès aux productions et de leur partage. L'« ouverture » est ici pensée au regard d'un parti-pris on ne peut plus clair : l'accès garantit un dynamisme avant tout conçu sur le mode de l'exploitation d'un « précédent ».

¹ CNRS, « Mutation majeure dans la communication scientifique : la recherche publique française s'organise », 11 octobre 2006, en ligne :

https://www.ccsd.cnrs.fr/support/content/PDF/Communique-de-presse11oct.pdf ² *Ibid.*

Comparable à un « suivant », le chercheur s'inscrit dès lors dans un projet qui le dépasse, dans lequel il prend place *de facto* ou doit s'inscrire. Est en effet sensible une dimension injonctive qui se traduit aujourd'hui par des préconisations formulées au sein des instances évaluatrices des laboratoires de recherche. Celles-ci « invitent » les universités à créer leur espace et à intégrer les publications de leurs chercheurs au sein d'un espace par exemple organisé par « collection » : l'unité documentaire est ici définie et ordonnancée par l'institution, établissement d'enseignement supérieur (par exemple, l'EHESS) ou laboratoire (par exemple, le CEDITEC). L'archive ouverte n'est-elle pas alors le vecteur de la valorisation d'une institution ?

Quoi qu'il en soit, le chercheur est un individu qu'il s'agit d'inscrire dans une collectivité, et plus précisément dans une continuité. Le « précédent » évoqué ci-dessus nous place en effet face à une recherche pensée sur le mode du palimpseste : elle progresse au gré de ce que nous avons appelé la « valeur d'appui » de l'ensemble, préexistant au chercheur engagé dans telle ou telle recherche¹. Tout article scientifique a vocation à permettre la rédaction d'autres articles scientifiques, et la publication a vocation à permettre d'autres publications. Il s'agit dès lors de concevoir comme tel un « accès » éminemment productif et posant des questions clairement épistémologiques.

Recherche et documentation

Est-il possible au regard de cette ambition de s'en tenir à des pratiques comme la documentation ou la citation ? Celles-ci représentent, par définition, la place faite au « précédent » évoqué ci-dessus. Il est dans le premier cas présenté sous forme d'une liste diversement organisée : par type de document (livres, articles scientifiques, autres publications, etc.), par thèmes (« ouvrages généraux » surplombant souvent d'autres catégories), par ordre alphabétique (sur le mode de l'index). Il est dans le second cas placé en situation puisqu'inséré dans un nouveau texte qui aura à cœur de lui apporter une forme de plus-value : précision, objection, contextualisation ou mise en perspective... Ces deux gestes contribuent finalement à faire de la documentation un processus éternellement à l'œuvre : citant ou se référant, un article renouvelle l'intérêt des travaux le précédant et prendra peut-être lui-même place à côté d'eux au sein de prochains articles...

_

¹ BERTHOU (Benoît), « La publication numérique en sciences humaines et sociales : vers un nouveau modèle de diffusion du savoir ? », *Mémoires du livre*, vol. 1, n° 1, 2009.

Mais poursuivre cette belle idée et cette espèce de métaphysique de la publication scientifique suppose de se confronter à de nombreux problèmes et d'abord d'interroger ces pratiques au regard d'un idéal de la « communication directe », ainsi que le suggère Camille Prime-Claverie¹. Il est en effet possible d'examiner ces pratiques au regard des interactions qu'elles offrent et de dégager deux pistes d'évolution. La première serait celle d'une optimisation. Information très dense, une bibliographie peut par exemple être revue à l'aune d'un effort de rationalisation (sensible dans la conception des normes internationales ISO 690) autorisant l'exploitation des références par le biais de dispositifs comme EndNote. De même, l'usage de *Digital Object Identifier* permet de réviser la pratique de citation à l'aune d'une traçabilité (textes « citants » et « cités » pouvant être identifiés) et d'une forme de visualisation des trajectoires intellectuelles (des graphes offrant la possibilité d'établir une forme de cartographie scientifique).

Reposant sur le développement de nouvelles technologies logicielles et s'inscrivant dans une certaine conception de l'innovation, cette optimisation ne constitue toutefois pas le seul modèle car il est possible de penser ces pratiques documentaires au regard d'une diversification. Données « brutes » (si tant est qu'une telle chose existe), échanges plus informels (prenant par exemple la forme de billets de blogs scientifiques), voire conversations orales lors de séminaires ou de séances de travail collectives pourraient également être mobilisés. La « valeur d'appui » serait ce faisant étendue à d'autres objets nous invitant à réviser nos modes de production du savoir : alors que seuls les textes ont droit de cité au sein des nouveaux textes que produisent les chercheurs, ce sont nombre de documents qui seraient dans semblable optique susceptibles d'être mobilisés.

Information ou publication scientifique?

Les « archives ouvertes » seraient alors repensées au regard d'un problème que soulève Guislaine Chartron² : nos efforts de recherche ne sont-ils pas pensés

-

¹ PRIME-CLAVERIE (Camille) et MAHE (Annag), « Sites de dépôt en libre accès et formes de médiations : quelles évolutions ? », *DocSoc 2013 - Diversication et renouvellement des médiations -* Zagreb (Croatia), Apr 2013.

² CHARTRON (Guislaine), Les chercheurs et la documentation numérique. Nouveaux services et usages, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002.

sur un modèle de superposition, d'accumulation de productions scientifiques, et font-ils suffisamment de place à une élaboration passant par la discussion permanente des concepts ou des données produites par toutes sortes d'enquêtes? Rien n'est moins évident et nos actuels dispositifs de communication scientifique posent en ce sens un problème que nous avons tenté au sein d'un autre article de poser à travers une expression : celle de « bibliothèque de devenir ». En effet, les dispositifs permettant le « dynamisme » évoqué dans ce document prennent une forme bien précise : elle ne relève pas de l'archivage conçu sur le mode de l'hétéroclite que nous avons évoqué, mais s'organise clairement autour d'un circuit de « publication scientifique » dont la forme est clairement spécifiée dans le document de la commission européenne.

Les « revues scientifique » jouent « un rôle central au cœur du système d'information scientifique » et sont le principal « vecteur de la diffusion des résultats de la recherche »¹: ces lignes assimilent clairement l'effort scientifique à un mode de publication qui semble éclipser tous les autres dont il ne sera jamais question. Comme si la revue constituait finalement l'alpha et l'omega de tout mode de production d'un savoir qui serait sensible à travers l'élaboration de ses divers composants (des articles). Nous ne sommes plus ici dans l'archive, mais dans une autre pratique et un autre métier que l'on peut penser voisin : celui d'un bibliothécaire. Ne met-il pas à la disposition d'un public ce qui est d'emblée pensé pour un public ? Ne joue-t-il pas un rôle de médiation envers des publications d'ores et déjà pensées en termes de médiation puisque d'emblée organisées pour la lecture et l'accès par le biais de découpages en sommaires et de description via des métadonnées ?

La notion même de document semble pourtant excéder ce cadre : à en croire Jean Meyrat, celui-ci relève d'une « intention » et est le fruit d'une forme de volonté². On confère à un objet le statut de document : relevant de l'invention, celui-ci pose de façon prééminente la question d'un geste du chercheur que l'on ne saurait réduire aux seules consultations ou productions d'une « revue scientifique ». Se pose en fait la question d'une certaine conception de nos systèmes documentaires et de l'emprise d'une certaine pensée de la documentation : organisée autour d'une célèbre classification comme celle de Dewey, elle reposerait sur une forme de normalisation, supposant par exemple le

¹ COMITE D'ETHIQUE DU CNRS, Avis. Réflexion sur la diffusion des résultats de la recherche, mars 2007, en ligne: http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/12-reflexionethique070521-2.pdf ² MEYRIAT (Jean), « Document, documentation, documentologie », Schéma et schématisation, 1981, n° 14.

fait que consultation et production ne sauraient être inscrites dans le même objet (comme c'est pourtant le cas au sein d'archives ouvertes comme Plos ou ArXiv).

Possédons-nous une culture de l'information scientifique ou de la publication scientifique ? Telle est la question qui mérite selon nous d'être posée et que soulève directement un dispositif d'« archives ouvertes » comme HAL-SHS : s'inscrivant dans cette même intention, celui-ci semble faire la promotion de la norme documentaire que nous évoquons ci-dessus ainsi que le montre clairement sa définition.

Archive et potentiel d'archivage

L'archive constitue-t-elle une compétence, une capacité à produire des « médiations documentaires » à partir de toutes sortes de productions ? À permettre et encourager un accès à toutes sortes de données, traces ? Le danger est réel : nos pratiques d'archivage excèdent le cadre de nos « archives ouvertes » et nous déléguons finalement à des entreprises comme Twitter ou Slideshare le soin d'archiver (sans souci évident de pérennité et d'accès) une partie de nos productions scientifiques. C'est pourquoi nous entendons interroger les limites d'une définition de l'archive qui serait imposée et empreinte d'une certaine normativité.

L'archive telle que pensée dans un dispositif comme HAL repose d'abord sur une conception *a priori* de ce qui doit être archivé : cela transparaît dans les propositions de classification qui sont exposées lors du dépôt. Elle ne propose pas une approche de ce qui est potentiellement archivable, de ces « pensebêtes » qui pourtant fourmillent dans les pratiques d'écriture et de lecture des chercheurs. Le potentiel de l'archivage est d'une certaine manière limité par les catégories prédéfinies qui excluent des productions dont le statut et la nature sont plus difficilement définissables. Finalement, dans HAL, est définie une médiation documentaire propre ou en correspondance avec les normes d'une certaine publication scientifique.

Notre réflexion se fonde sur l'idée que le processus d'archivage transforme l'objet archivé. Il lui confère un nouveau statut et le redéfinit au travers des différentes étapes que sont le traitement par la production de métadonnées et les modes de mise à disposition. Ces étapes reposent sur une mise en écriture que Jack Goody nous a appris à penser en termes de pouvoir : à travers la liste,

l'institution se confère une certaine prise sur les objets qu'elle inventorie et donne un pouvoir à ses publics puisqu'elle offre finalement la possibilité d'une sélection¹.

Si l'idée prédominante dans HAL consiste à renouveler le cadre de l'échange scientifique, le problème porte sur le pouvoir, la liberté donnée au « suivant » qui s'actualise dans le dispositif. La volonté de changer les modalités de valorisation et de diffusion renvoie à une prétention universalisante, alors même que s'institue une manière de produire la recherche dans une continuité avec les modèles du passé.

Ce paradoxe transparaît dans l'affichage d'une démarche innovante, tout en favorisant un ancrage dans une modalité de publication organisée autour de l'article. Ainsi, HAL-SHS tend à ne pas renouveler le processus d'archivage, tout en tentant de revisiter les modalités de circulation des productions scientifiques. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas nécessairement produites en tant qu'archives.

Ce constat s'inscrit en continuité avec l'idée d'accélération de la circulation des productions qui entre en résonance avec un imaginaire prégnant du Web dont la déclaration de Berlin se fait l'écho : « le Web du futur doit être durable, interactif et transparent ». Ainsi, l'abondance informationnelle, la circulation accrue des savoirs, et *a fortiori* une intensification de leur production sont des principes au cœur du développement des dispositifs d'archives. Pourtant, la manière dont ils sont pensés et produits n'autorise pas de liens avec les pratiques du Web, telles que le commentaire, l'annotation, la mise en collaboration.

L' « archive ouverte » : quelle recherche ?

Nous pouvons dès lors nous interroger sur la conception de l'archive qui se fait jour au sein de HAL-SHS: quelle conception de la circulation des textes scientifiques et de l'activité de recherche ce dispositif prône-t-il? La chose est tout sauf évidente, notamment lorsqu'on la met en perspective vis-à-vis des fondements d'une notion d'archive que l'on peut ramener à trois grands principes: l'autorité, le contexte, la pérennité. Que ce soit la Déclaration de

¹ GOODY (Jacques), *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, éditions La dispute, 2007.

Berlin (octobre 2003) ou la Budapest Open Access Initiative (décembre 2002), toutes deux sont hantées par l'ouverture, conçue comme une certaine idéologie de la circulation des savoirs : une accessibilité, un partage et une universalité. L'autorité est attribuée aux organismes : ces derniers prennent en charge le processus d'archivage et ainsi intériorisent ce qui est « archive » par la définition du cadre et des modalités de dépôt, notamment la nécessité de « l'approbation de la communauté scientifique » (Berlin). Les textes de référence déterminent les techniques documentaires à l'œuvre sur les platesformes : OA Initiative, métadonnées, collection, etc. Cette structuration fixe une certaine mise en ordre de l'archive qui correspond à la nécessité de la consignation. Enfin, la promotion de l'archive ouverte révèle le rapport au temps que la science entretient avec sa production : si la plate-forme possède une dimension mémorielle par la démarche de recueil et de compilation, elle trace une frontière entre les productions répertoriées et les autres. Ces principes révèlent les tensions inhérentes au processus d'archivage qui, souscouvert de facilitation et d'ordonnancement, crée aussi une ligne de partage, un certain programme de la science, c'est-à-dire une manière de déterminer ce qui s'inscrit dans ce cadre défini institutionnellement.

Et cela se vérifie dans le processus de dépôt. La première étape consiste à qualifier le statut du document scientifique : les catégories proposées relèvent principalement des normes de publication scientifique telles que reconnues par les instances d'évaluation. On peut noter l'existence d'une catégorie « documents non publiés ». Cependant, les précisions fournies montrent bien que ces documents appartiennent à des processus connus de la recherche (ou identifiables dans la recherche) : *pré-print* renvoie bien à une étape dans la chaîne de publication ; les rapports sont des productions inscrites dans des processus de validation (comme le rapport à mi-parcours d'une agence nationale de la recherche). Reste le document de travail qui, lui, pourrait correspondre à une production non normée, mais ce document doit pouvoir être lu par d'autres afin d'être partagé : cela pose la question de la lisibilité d'un travail en cours, de notes, d'intuitions. Le processus d'archivage détermine en amont les conditions d'harmonisation par cette production de catégories qui s'appuient sur des modalités consignées et répétées.

L'adjectif « ouvert(e) » requalifie-t-il les pratiques d'archivage ou l'objet archives ? S'il s'agit de valoriser la circulation des savoirs, le problème est le rôle conféré à la technologie. L'Internet est pensé comme un simple outil et d'une certaine manière comme un support neutre et nécessaire. Pourtant, tout dispositif organise l'accès et impose des logiques documentaires spécifiques. Les architextes de dépôt, formulaire structuré pour organiser les données à

recueillir dans la base, montrent bien que l'archivage doit s'inscrire dans des formes logiques relevant de l'informatique documentaire : elle vise une médiatisation par la technique des objets textuels scientifiques. Cette médiatisation s'appuie sur une nécessaire automatisation du processus. Les documents archivés ne relèvent pas de l'activité de recherche elle-même, quoique leur archivage cherche à déterminer les modalités de l'échange scientifique, de la mise en continuité des recherches, notamment en favorisant leur accès. Les processus à l'œuvre dans HAL-SHS mettent en évidence ce à quoi concourt ce genre de dispositif : l'automatisation autorise la médiatisation et conditionne la modularisation de l'accès au sein d'un certain espace scientifique ainsi redéfini. Dans les dispositifs d'archives ouvertes, le travail du déposant implique une requalification de la production scientifique dans une logique d'archivage automatisé, et le formulaire constitue un cadre d'inscription dans cette logique.

Le dispositif impose ainsi les conditions de publicité des textes archivés : leur inscription dans des « collections » et la production de métadonnées définissent de nouvelles modalités de circulation, de consultation et de production. En réalisant le travail documentaire nécessaire à l'archivage sur HAL-SHS, le déposant intervient dans le processus de valorisation de la recherche et conditionne un nouveau texte et la relation qu'il sera possible d'entretenir avec lui. C'est pourquoi il nous semble que cela relève de ce que Manuel Zacklad appelle la « redocumentarisation ». Si nous appliquons ce terme aux archives ouvertes, nous pouvons dire qu'il y a des conceptions documentaires traditionnelles mobilisées dans les processus d'archives ouvertes : la patrimonialisation et la conservation (qui se traduisent notamment par l'irrévocabilité du dépôt) ainsi que la normalisation (par l'entrée dans des catégories et la production de métadonnées). Mais nous pouvons en même temps souligner une conception documentaire en lien avec les spécificités des médias informatisés, conception qui marque la volonté de transformation des conditions d'accès aux textes, conjuguée à une promesse de renouvellement des modes de circulation. Que ce soit dans la liberté de publication sur des sujets marginaux ou émergents ou dans l'annonce d'une plus large diffusion au sein de la société, il v a bien, grâce aux processus d'archivage, une requalification des textes dans un nouvel ensemble. Ainsi, le dispositif HAL-SHS permet la juxtaposition de textes qui n'ont pas les mêmes processus d'édition, de validation et d'évaluation tout en maintenant le cadre établi de ce qu'est un texte scientifique. En d'autres termes, l'ouverture se situe davantage dans une conception de l'accès qui serait élargi à tout public plutôt que dans la nature des objets archivés.

Conclusion

Notre réflexion pointe le paradoxe inhérent au terme d' « ouverture » et à son omniprésence. Cependant, si la démarche d' « ouverture » est proclamée, d'une part, l'analyse du dispositif HAL souligne combien il s'agit d'une certaine ouverture ; d'autre part, cette pensée de l' « ouverture » met en évidence que c'est avant tout une conception de l'archive qui pose question. Au regard des « archives ouvertes » mises à disposition des chercheurs francophones en sciences humaines et sociales, nous pouvons nous interroger : plates-formes de revues, catalogues de bibliothèques universitaires et autres dispositifs nous invitent-ils à dépasser les pratiques documentaires formalisées à travers des normes de métadonnées comme le référentiel Dublin Core, l'ISBN ou l'ISSN ?

D'autres matériaux ne sont pas pris en compte : quelle place est-elle faite à ces autres productions, qu'elles relèvent d'échanges sur des forums, voire de courriels, de réunions ou conversations enregistrées, de productions collectives comme de rapports ? Finalement, chercher à renouveler la diffusion de la recherche à travers des dispositifs d'« archives ouvertes » comme HAL-SHS, n'est-ce pas favoriser et perpétuer un modèle de partage organisé autour de l'article ? L'erreur serait alors de croire que l'Internet et les technologies de l'information et de la communication relèvent d'une forme de neutralité. Comme l'écrit Michel Foucault, « la limite du savoir ce serait la transparence parfaite des représentations aux signes qui les ordonnent ». HAL-SHS est en ce sens un dispositif qui reproduit la science telle qu'elle s'écrit et non telle qu'elle se fait.

Benoît BERTHOU

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication Université Paris 13, LabSIC benoitberthou@gmail.com

Sarah LABELLE

Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication Université Paris 13, LabSIC labellesarah@gmail.com